



PROTOCOLE D'ORGANISATION
LIÉ A LA SITUATION SANITAIRE POUR L'ACTIVITE

ENTRETIEN PHYSIQUE

Se déroulant dans la salle dédiée à l'étage

(Un exemplaire du présent protocole sera remis à chaque participant)

Cadre général

Port du masque obligatoire pour tous les plus de 11 ans,
Respect des règles de distanciation physique,
Liste des présents systématique pour chaque activité et pour chaque séance ou créneau,
Affichages préventifs à l'entrée des locaux,
Gel hydroalcoolique disponible à l'entrée et dans chaque salle d'activité,
Si une personne a des symptômes de la maladie, elle prévient le ou la responsable de l'activité ou une personne proche qui prévient immédiatement toutes les personnes présentes et le référent COVID du Foyer (Loïc Douart),

Prérequis :

Utilisation en libre accès,
Nombre de participants : maximum 3,
Port du masque obligatoire depuis l'entrée dans le hall jusqu'au début de l'activité,
Désinfection des mains obligatoire dans le hall,
Distanciation physique respectée à tout instant pendant toute la séance,

Logistique générale :

Liste des pratiquants à compléter systématiquement à chaque séance,

Equipement et pratique de l'activité :

Désinfection des parties en contact avec les mains dès le début d'utilisation d'un appareil,
Port du masque facultatif mais respect d'une distance physique de 2 m,
En fin de séance nettoyage et désinfection des surfaces de contact et rangement du matériel,

Fin d'activité :

Aération régulière de la salle.

